

AVIS DE COURSE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MINIMES
Du 09 au 16 JUILLET 2022 – Maubuisson
Autorité organisatrice (AO) : CV Bordeaux / FFVOILE

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule : Compte tenu de la situation sanitaire, un avenant à cet Avis de Course précisant les mesures sanitaires applicables sur le lieu de la compétition pourra être édité ultérieurement.

1 REGLES

La régata sera régie par

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. Les règles de jauge des épreuves catamarans interséries,
https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/BE/PE_BE_26_02_15_Regles_Catamarans_INC.pdf
- 1.3. Les règlements fédéraux
- 1.4. Départage des exæquos : la RCV B8A8 ne s'appliquera pas.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles en version électronique sur le mini site officiel du championnat.

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le mini site officiel du championnat.
- 3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. SELECTION et ADMISSIBILITE

- 4.1. La régata est ouverte aux bateaux des classes ou séries : Optimist, O'pen Skiff, Techno 293OD 6.8, RS Feva, Intersérie Catamaran Open sur les supports suivants :

- HOBIE CAT T1 SPI
- HOBIE DRAGOON XTREM
- M RACE BY ERPLAST
- NEW CAT 14 SPINNAKER
- NEW CAT F1 SPINNAKER
- RS CAT 14 XL SPINNAKER
- TOPAZ 14 CX SPINNAKER
- TYKA

Sélection : Chaque ligue proposera une liste de coureurs sélectionnés au championnat de France qui tiendra compte du nombre de place attribuées par séries par la FFVoile et du règlement de sélection qu'elle aura publié sur son site. La FFVoile publiera les listes d'équipages définitivement sélectionnés sur son site avant le 23 juin.

- 4.2. Admissibilité :

- (i) Tout concurrent licencié FFVoile de nationalité française ou étrangère pourra participer aux Championnats de France de Voile Minimés à condition qu'il soit sélectionné par sa Ligue et que la FFVoile ait validé sa sélection.
- (ii) Tout concurrent mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité parentale pendant toute la durée du CF Minimés 2022.
- (iii) Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze concurrents mineurs.
- (iv) La FFVoile pourra inviter des délégations étrangères dans le cadre des relations internationales. Ces délégations ne concourront pas les titres de Champion-ne de France.

- 4.3. Catégories d'âges : Les concurrents doivent être âgés de 12 à 14 ans. L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours (année du Championnat). Conformément aux documents : Championnats de France Minimes et Espoirs ci-dessous : https://cfj2021.ffvoile.fr/media/hy1nzojl/rglmt_cfi_2022.pdf

5. PRE-INSCRIPTION

5.1 Pré-Inscription en ligne :

- (i) La pré-inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne.
 - (ii) Le dispositif de pré-inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile à partir du 24 juin 2022.
 - (iii) Le dispositif de pré-inscription en ligne sera clôturé le 08 juillet à 12h.
 - (iv) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'AO de justificatif de pré-inscription.
 - (v) Attention dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID la confirmation de votre inscription sera validée en distanciel, vous devez impérativement fournir à l'organisateur les renseignements et documents suivants :
 - La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment
 - L'autorisation parentale signée,
 - L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
 - L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
 - La licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - L'autorisation de port de publicité et certificat de jauge, si nécessaire,

L'article suivant s'applique dans le cadre du 4.2 (iv) de l'AC

- Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

Ces documents vous seront demandés lors de votre inscription en ligne. Si certains documents sont manquants, vous serez convoqués physiquement par l'organisateur en début de championnat.

- 5.2 **Pré-inscription par courrier** : Les concurrents ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus à l'AC 5.1 devront à partir du 24 juin au matin télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré-inscription et l'adresser par courrier à :

CV Bordeaux
Domaine de Bombannes - Maubuisson
33121 CARCANS

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des droits d'inscription établi à l'ordre de **CV Bordeaux CFM 2022**.

6. DROITS D'INSCRIPTION

- 6.1 Les droits d'inscription requis sont les suivants :

Classes et séries	Montant jusqu'au 03/07 minuit	Montant à partir du 04/07
Optimist - Techno 293 OD 6.8 – O'pen Skiff	80 €	110 €
Intersérie Catamaran – Double RS Feva	160 €	210 €

- 6.2 Remboursement : Les inscriptions seront **intégralement** remboursées si l'évènement est annulé en raison de la pandémie COVID 19, suite à décision du gouvernement Français.

En cas de désistement, les concurrents ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'AO, déduction faite des frais de gestion de dossier : solitaires 5€, doubles 10€.

Si un concurrent ou un accompagnateur inscrit à l'épreuve ne peut se rendre sur le lieu de la compétition en raison de mesures sanitaires et sécuritaires appliquées par sa région ou son pays, réduisant de fait la mobilité ou les possibilités de déplacement vers le lieu de la compétition, aucune demande de remboursement concernant les frais de déplacement et d'hébergement, versés par les participants, ne pourra être acceptée. En s'inscrivant à la compétition, chaque participant reconnaît être conscient de cet état de fait.

7. PUBLICITE

- 7.1 [DP] [NP] Les bateaux et windsurfs doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. La pose ainsi que l'entretien de cette publicité sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire la remplacer.
- 7.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8. PROGRAMME

- 8.1. Confirmation d'inscription :
La confirmation des inscriptions sera faite par l'organisateur en distanciel jusqu'au dimanche 10 juillet 10h00. Seuls les coureurs pré-inscrits dont les dossiers ne seront pas complets, seront convoqués par l'organisateur afin de fournir les documents manquants pour confirmer leurs inscriptions. Dans ce cas, ils seront accompagnés d'un parent ou d'un adulte ayant la responsabilité parentale de ce coureur.
Pendant la confirmation des inscriptions, les accompagnateurs présents sur l'eau pendant l'épreuve devront s'inscrire au bureau des accréditations, si cela n'a pas été fait en amont sur le site officiel du championnat.
- 8.2. Jours de course:

Date	Horaires	Classe(s)
10/07	12h00 Signal d'avertissement 18h30 Cérémonie d'ouverture	Toutes
11/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
12/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
13/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
14/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement Palmarès après les courses	Toutes

- 8.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 18h00.
- 8.4 Dans le cadre des animations et de la formation des coureurs, une course par équipe et une épreuve Wind Foil en flottes partagées seront organisées les 15 et 16 juillet. Les modalités d'organisation seront affichées sur le mini-site du championnat et feront l'objet d'un avis de course dédié.

8.5 Programme flotte partagée

15/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
16/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement Palmarès après les courses	Toutes

9. MARQUAGE ET JAUGE [DP]

Les opérations préalables de jauge se feront sous un format déclaratif, les concurrents devront avant le dimanche 10 juillet 10h00, remettre à l'organisation la fiche déclaration de matériel précisant le type de bateau ou son équipement qui sera utilisé durant ce championnat. Cette fiche sera téléchargeable sur le mini-site officiel du championnat. Le bateau et ses équipements pourront être contrôlés durant le championnat.

10. TRACKING

Un dispositif de tracking pourra être mis en place sur ce championnat. Les modalités de mise en place seront précisées dans les IC.

11. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les IC. Chaque jour, les séries pourront changer de zone de course.

12. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

- 12.1. Pour les catamarans, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 12.2 Un jugement semi direct pourra être mis en place pour l'ensemble des flottes. Les modalités d'application seront précisées dans les IC.

13. FORMAT ET CLASSEMENT

- 13.1 3 courses devront être validées pour valider le championnat,
- 13.2 3 courses par jour sont programmées. Une 4^{ème} course pourra être programmée en cas de retard sur le programme, les concurrents seront prévenus par un avenant affiché sur le tableau officiel du mini-site officiel du championnat,
- 13.3 Les temps cibles sont affichés sur le tableau ci-dessous :
- (a) [NP] Les temps cibles pour que le premier bateau ayant effectué le parcours, finisse la course, figurent en colonne A.
- (b) Les temps limites pour finir la course après l'arrivée du 1^{er} bateau ayant effectué le parcours et fini figurent en colonne B.

Classes	A en minutes.	B en minutes.
Techno 293 OD 6,8	20-25	15
O'pen Skiff – Intersérie Catamaran – Double RS Feva	30-35	15
Optimist	40	15

Les temps limites pour que le premier bateau de chaque classe ou série ayant effectué le parcours, finisse la course est de 90 minutes. Tout bateau qui n'aura pas fini dans le temps limite pour finir la course après l'arrivée du 1^{er} ayant effectué le parcours et fini sera classé DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et, A5).

14. REGLES DE SECURITE

Rappel : pour les concurrents(es) pesant moins de 30 kg en tenue de bain, l'équipement individuel de flottabilité (EIF) doit avoir une flottabilité de 100 N pour être en conformité avec l'article 240-2.12 de la Division 240.

15. PROTECTION DES DONNÉES

15.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

15.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

16. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

17. PRIX

9 titres sont décernés sur le Championnat de France de Voile Minimes.

17.1 Les titres seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini dans le tableau ci-dessous.

La liste des titres attribués sera affichée au tableau officiel d'information à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats.

Classes ou Séries	Âges	Minima
Optimist Garçons	12 / 14	15
Optimist Filles	12 / 14	10
Techno 293-6.8OD Garçons	12 / 14	15
Techno 293-6.8OD Filles	12 / 14	10
O'pen Skiff Garçons	12 / 14	15
O'pen Skiff Filles	12 / 14	10
Intersérie Catamaran Open	12 / 14	15
Double RS Feva Garçons/mixte	12 / 14	15
Double RS Feva Filles	12 / 14	10

17.2 Pour les Interséries Catamarans, Optimist Filles et Garçons, O'pen Skiff Filles et Garçons, Double RS Feva Filles et Garçons/Mixtes,

Si les minima d'inscrits(es) ne sont pas atteints pour l'une ou pour les deux catégories, Filles et Garçons/Mixtes, les titres ne seront pas attribués. Ils seront automatiquement requalifiés en un titre unique Open qui sera attribué si le minima de 15 est atteint. Sinon l'épreuve Open sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4.

Pour le Windsurf, si les minima (10 inscrites pour les filles et 15 pour les garçons) ne sont pas atteints, l'épreuve Filles et/ou Garçons sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans

délivrance de titre.

- 17.3** Les différents titres ne pourront pas être décernés aux concurrents(es) de ou des délégations étrangères invité(e)s par la fédération sur ce championnat. Toutefois, si un(e) concurrent(e) étranger(ère) était classé(e) dans les trois premiers(es) des différents classements généraux de l'épreuve, un podium spécifique à ces classements sera organisé. Les podiums officiels des différents titres de champions(nes) de France Minimes seront décernés après avoir retiré des classements les coureurs étrangers sans recalcul de points.
- 17.4** Les trois premiers équipages de chaque titre validé recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

18 BATEAUX LOUÉS

Location de matériel : Des bateaux sont disponibles à la location par les fabricants. La fiche de demande de location est disponible sur le mini site du championnat : <https://evenements.ffvoile.fr/CFJ/>
[DP] [NP] Un bateau loué peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

18. ACCES AU SITE

- 18.1.** Le site du Championnat de France Minimes sera accessible aux concurrents et aux accompagnateurs à partir du samedi 09 juillet à 09H00.
- 18.2.** Le dimanche 17 juillet 12H00, l'ensemble des concurrents et accompagnateurs devra avoir quitté le site.

19. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile :

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Tél. : 01 40 60 37 06

E-mail : lisemarie.peret@ffvoile.fr

Organisation : didier.flamme@ffvoile.fr

Internet : www.ffvoile.fr

Organisation Technique et préinscriptions

CV Bordeaux

Domaine de Bombannes – Maubuisson – 33121 Carcans

Tél : 05 56 03 30 19

E-mail : cerclevoilebordeaux@orange.fr

Site web : <http://www.cerclevoilebordeaux.com>

ZONES DE COURSE

